

Réf: Dossier N° : 48057

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SIDY EXPRESS SERVICES » en abrégé «S.E.S »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO SAMAKE, LOT 1699, ILOT 147, 13 BP
1530 ABIDJAN 13**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date des 07 Sept et 09 Mars 2018 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSENE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SIDY EXPRESS SERVICES » en abrégé «S.E.S ».

Objet: L'achat, la vente, la location et la maintenance de tous engins mécaniques, Le transport de biens et de personnes, L'import-export (Fret de véhicules), Le commerce général de toutes marchandises, Le BTP.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - ABOBO SAMAKE, LOT 1699, ILOT 147, 13 BP
1530 ABIDJAN 13**

GERANT: Monsieur KONE LAMINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09258 du 06/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8651 du 06/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

